

Suppression du service de formation continue de l'UFR Sciences

Comité Social d'Administration du 10 septembre 2024

1. Contexte

Le service formation continue de l'UFR Sciences est actuellement rattaché à la direction du pôle de l'Etoile. Lui sont rattachés hiérarchiquement des gestionnaires localisées sur les sites de St Charles et de St Jérôme. Sa responsable est assistante ingénieure, localisée sur le site de St Jérôme.

Les gestionnaires en charge de la formation continue sur le site de Luminy lui sont rattachés fonctionnellement, étant d'ores et déjà intégrées dans le service de scolarité de Luminy.

Les éléments qui conduisent l'UFR à souhaiter l'évolution de la prise en charge des activités de FC sont les suivantes :

- Diminution des dossiers de formation continue à traiter suite au développement de l'apprentissage (statut FI des étudiants) qui a pris la place des contrats professionnels (statut FC des étudiants),
- La volonté d'harmoniser les organigrammes de l'UFR et les fiches de poste sur les différents sites,
- La simplification de l'affichage du point de vue de l'étudiant avec un lieu unique d'inscription, la scolarité
- Le souhait de favoriser les interactions entre les gestionnaires de scolarité et de formation continue, en évitant l'isolement des collègues sur les sites,
- La nécessité de modifier le profil de poste du responsable de service afin de l'orienter non seulement sur des activités administratives mais également sur le développement de partenariats et de l'offre de formations courtes au regard des besoins du milieu socio-économique.

De nouvelles fiches de poste de gestionnaire ont été rédigées et partagées avec les gestionnaires et responsable de service, avec l'appui de la DRH.

Les gestionnaires du service de formation continue deviendront dans un premier temps des gestionnaires de scolarité référente formation continue. Elles formeront en priorité une collègue afin de pouvoir travailler en binôme sur les activités de ce domaine. Le service FORPRO de l'université proposera également des formations et un accompagnement du service. Progressivement, ces gestionnaires référentes FC viendront en appui de leurs collègues sur les activités du service liées à la formation initiale. A terme, l'objectif est de permettre à chacun de maîtriser ces deux thématiques. Un partage de connaissances et de compétences est donc attendu de la part des collègues avec l'appui des encadrants et d'un processus de formation.

Le projet a fait l'objet de plusieurs réunions de travail avec les agents du service (explication des activités actuelles, rédaction des fiches de poste, échange sur les points d'attention, présentation du projet final), ainsi que des réunions d'information et d'explication du projet avec les agents de scolarité.

Des travaux au sein du service de scolarité de St Jérôme permettront d'accueillir la gestionnaire du service continue, l'objectif étant qu'elle puisse accueillir le public dans de bonnes conditions.

2. Proposition soumise à l'avis du Comité Social d'Administration

Il est proposé l'évolution des modalités de prise en charge des activités liées à la formation continue. L'ensemble des gestionnaires du service de formation continue sera intégré aux services de scolarité nouvellement nommés : « service de scolarité : formation initiale et continue ». Les gestionnaires se verront attribuer la fiche de poste jointe à la présente note.

Le responsable du développement de la formation professionnelle, de niveau ingénieur d'études, sera hiérarchiquement rattaché à la directrice administrative de l'UFR Sciences. Il n'encadrera plus hiérarchiquement les gestionnaires.

Le service de formation continue dans sa configuration actuelle sera supprimé.